



rendez-vous
techniques

21

Côte-d'Or

c | a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

livret de visite

mardi 2 octobre 2018

Vivre la rue
la participation des habitants,
pour une rue habitée, partagée et apaisée



le quotidien en projet

Elus, techniciens, professionnels

L'élaboration de projets dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, mobilise du temps, de l'énergie et des compétences. La dimension collective de la démarche est également primordiale.

Par ailleurs, ces réalisations participent à la transformation de notre environnement et conditionnent l'esprit du lieu, qu'on y habite, y travaille ou qu'on le visite.

Pouvoir s'appuyer sur l'expérience et l'expertise acquises par d'autres est une manière simple et efficace de faciliter cette démarche.

Le CAUE accompagnant les collectivités en amont de leurs projets, nous avons souhaité renforcer notre appui sur ces enjeux actuels en matière de développement.

Ce cycle de rendez-vous techniques propose donc des **temps de témoignages, d'échanges et de visites** sur des sujets fondamentaux pour l'avenir de nos territoires.

Joël Abbey
Président du CAUE de Côte-d'Or

Vivre la rue

En Côte-d'Or, la rue correspond souvent à l'espace public majeur des villages et des bourgs. Ponctuée par des places, des abords de bâtiments institutionnels ou de services, longée par des commerces et des habitations, cadrée par les façades, la rue donne à voir la commune. Les habitants, les touristes, les gens de passage, les promeneurs, l'empruntent à pied, à vélo, souvent en voiture... ils s'y arrêtent parfois pour discuter, se rencontrer : **la rue fait le village**.

Aménager, réaménager, requalifier la traversée de la commune.

Mettre en valeur les « entrées de village ».

Aménager les trottoirs, rendre la rue accessible.

Réaménager la place du village, le parvis de l'église, de la mairie,...

Réduire la vitesse.

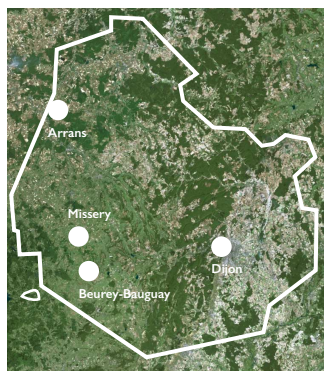
Embellir le village, mettre en valeur le patrimoine.

Réduire voire supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires.

Impliquer les habitants.

...

Autant de thèmes et de besoins à l'origine des demandes faites, par les collectivités, auprès du CAUE. De ces constats issus du territoire est né le thème de cette journée technique, sur la rue dans toutes ses dimensions.



À l'image des missions de conseils du CAUE, très proches du terrain, auprès des élus et habitants, lors de rencontres dans leurs villages, la journée « Vivre la rue », propose un itinéraire automnal de visites de trois communes rurales. Un parcours vivant donnant à voir des réalisations collectives et humaines où le végétal occupe une place essentielle dans la vie du village.

Beurey-Bauguay, Missery et Arrans sont trois communes qui ont un point commun : l'embellissement du village par le végétal comme point de départ pour fédérer les habitants. Puis, chacune avec une démarche particulière et originale, ces communes ont évolué vers une réflexion plus globale sur les espaces publics et le cadre de vie. Ces expériences locales, parfois très récentes, nous montrent qu'il **est possible ensemble de prendre soin de notre paysage**.

Vivre la rue

la pratiquer, l'embellir,
la rendre plus conviviale et plus sûre



Beurey-Bauguay : projet de paysage participatif et collectif 9h30 - 10h45

Les habitants, la municipalité, l'association du village et un collectif de paysagistes-concepteurs se sont rassemblés afin de réfléchir au paysage du village. De 2015 à 2017, sept « Ateliers des plantations » conviviaux ont été organisés et ont permis aux habitants de participer activement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Visite du village et interventions / témoignages

Jacques Lajeanne, maire, et Bernard Vatonne, conseiller municipal

Michel Bottard, association « Les amis de Beurey »

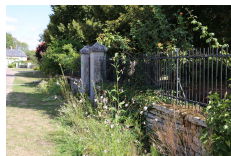
Mathilde Maitrot, paysagiste-concepteur, collectif "il y a quelqu'un parmi nous"



Missery : conférence « De la voie circulée à la rue habitée » 11h - 12h

Cédric Ansart, paysagiste et urbaniste

Chef de l'unité Ville, territoires et vivre-ensemble au Cerema, il a notamment collaboré avec Nicolas Soulier, architecte urbaniste, auteur de « Reconquérir les rues », pour l'élaboration d'une fiche technique à destination des élus.



Missery : municipalité et bénévoles, mains dans la terre 13h - 14h

Village engagé depuis de nombreuses années dans la valorisation paysagère, notamment dans le cadre du label « Villes et Villages Fleuris », la commune travaille depuis longtemps en étroite collaboration avec des habitants bénévoles.

Balade paysagère commentée, Jean-Claude Nevers, maire



Arrans : vers le label « Village - Jardin remarquable » 15h - 16h30

La commune s'est engagée depuis 2014 dans une démarche participative avec les habitants pour obtenir, dans les cinq années, le label « Jardin remarquable » à l'échelle du village. La municipalité s'inspire de la commune de Chédigny (Indre-et-Loire), premier et seul village labellisé en France.

Visite du village et interventions / témoignages

Françoise May, maire

Yolaine de Courson, association « Arrans, un village jardin »

Alain Biard, association « Roses de Chédigny »



Projet de paysage participatif et collectif

Beurey-Bauguay



L'« Atelier des plantations » est un projet de paysage collectif, initié par le **collectif il y a**, dans le village de Beurey-Bauguay. Les habitants, la municipalité, l'association du village (les amis de Beurey) et le **collectif il y a** se sont rassemblés afin de réfléchir au paysage de la commune et à sa préservation.

Le **collectif il y a** est né de la rencontre de plusieurs étudiants paysagistes et architectes, aujourd'hui tous diplômés, à l'école d'architecture et de paysage de Bordeaux. Le **collectif il y a** est une association loi 1901 qui propose des projets de paysage et d'architecture collectifs essentiellement en milieu rural.

Le projet de l'« Atelier des plantations » sur la commune de Beurey-Bauguay a démarré en 2014. A ce jour, 6 ateliers ont été réalisés avec les habitants : moments de partage et de convivialité au sein du village au profit de l'amélioration du cadre de vie, ils ont pour but de permettre aux habitants de réfléchir eux même à leur paysage.



Comme l'ont exprimé les habitants lors d'un « Atelier des plantations » : le monde ayant changé, Beurey-Bauguay a perdu ses services, ses artisans et beaucoup de paysans.

Malgré cela, les habitants conservent la volonté de préserver une vie collective et d'entretenir leur cadre de vie.

Beurey-Bauguay est un village jardiné : depuis plusieurs décennies, les habitants fleurissent et entretiennent leur frontage par plaisir mais cette culture du jardinage tend à s'effacer.

La pratique du jardinage est devenue très vite et tout naturellement, pour le **collectif il y a**, un outil de projet de paysage et de réflexion autour du village. Le **collectif il y a** a pensé la démarche participative

comme un moyen de recréer de l'envie au sein de la commune : envie de se projeter, envie de vivre ensemble, envie de prendre part à son futur. Le but fut de passer d'un village consommateur (ressources, services, espaces, paysages, etc.) à un village acteur de son évolution.

Depuis 2014, les jeunes paysagistes-concepteurs ont travaillé avec les habitants et les élus pour embellir la commune de façon cohérente via deux projets : le projet d'embellissement des rues par la plantation et l'entretien des frontages, et le projet d'aménagement des espaces communaux.



Le premier projet consiste à réactiver les frontages de la commune. Pour aider chaque habitant à planter son frontage, le **collectif il y a** a élaboré un précis de plantation et la municipalité a participé financièrement à l'achat de plantes emblématiques. Ainsi chaque habitant a eu la possibilité de participer directement et quotidiennement à l'embellissement de l'espace public.

De la même manière, le second projet consiste à repenser collectivement les espaces communaux du village. En associant les conseils du CAUE de Côte-d'Or, les constats et besoins des habitants et élus, et ses propres idées, le **collectif il y a** a élaboré un précis d'aménagement des espaces communaux ainsi qu'un précis d'entretien du village.





Atelier 1 : août 2014

Le collectif a présenté aux habitants un regard sur le village (brève analyse du paysage) ainsi qu'une proposition de projet collectif. Puis, une présentation plus fine des rues avec la définition des frontages a été réalisée. Le frontage est l'espace entre la façade d'un bâtiment et la chaussée, c'est un espace généralement privé qui participe à l'espace public de la rue. Beurey-Bauguay est un village rue où chaque frontage compose directement l'espace public.

Le **collectif il y a** a proposé un état des lieux des frontages du village. La rue de Beurey-Bauguay est constituée de frontages privés (souvent une cour de ferme ou une fine bande de terrain) et de frontages publics qui se présentent sous la forme d'accotements enherbés ou bétonnés.

Atelier 2 : novembre 2014

L'« Atelier des plantations #2 » a eu pour objectif de visiter ensemble les rues et de co-construire un programme pour le projet du village. Pour entamer cet atelier, le collectif a demandé à chaque habitant de décrire un endroit de la commune pour rendre compte de la diversité des regards que nous pouvons porter sur notre paysage quotidien. Ensuite, avec l'aide d'un polaroid, chaque habitant a pris en photo un lieu du village qui le touche particulièrement (positivement ou négativement). En salle, ces impressions de terrain ont permis d'établir une cartographie partagée des « lieux qui touchent » : support de discussion et du projet collectif futur.



Atelier 3 : février 2015

Le **collectif il y a**, les amis de Beurey et la municipalité ont convié les habitants à une veillée pour se raconter mutuellement leur village. Autour d'un jeu, le « Qu'en-dira-t-on », élaboré par le collectif, les habitants ont partagé leur anecdote sur la vie passée et présente du village. Au cours de cette soirée, les habitants ont émis le souhait de retrouver une vie collective mais adaptée à la nouvelle façon d'habiter le village. Le projet de l'« Atelier des plantations » est un moyen de répondre à ce besoin exprimé par tous.





Atelier 4 : mai 2015

Avec la collaboration des amis de Beurey et de la mairie, le **collectif il y a** organise une série d'événements autour de la plantation des frontages : trocs aux plantes, journées de plantations et autres festivités. Le but de ces événements est de se retrouver ensemble pour planter et entretenir les rues du village. Ces événements autour de la plantation sont la suite logique des premiers Ateliers (#1, #2 et #3) consacrés à la conception. Après la réflexion collective, on passe à l'acte ensemble ! C'est d'ailleurs une occasion pour le collectif et les habitants de se rencontrer autrement.



Atelier 5 : juillet 2015

L'« Atelier des plantations #5 » a eu pour objectif d'amorcer la réflexion pour le projet des espaces communaux. Toujours dans un souci de convivialité et de partage, de manière ludique et pédagogique, le collectif a proposé plusieurs outils lors de cette séance :

- une boîte à rêves où les habitants étaient invités à glisser leurs rêves secrets et anonymes concernant les espaces communaux du village.
- le jeu « C'est vous qui l'avez dit » pour définir des lieux prioritaires en vue de leur aménagement.

Au terme de cet atelier, de premières intentions de projets se sont esquissées pour deux lieux : les abords de la rivière et de la mairie et les abords de l'abribus. Parallèlement, le Conseil Municipal a émis la demande de repenser ces espaces communaux et a sollicité le CAUE pour des conseils et un avis sur ces projets.



Atelier 6 : novembre 2015

Atelier 7 : septembre 2017

Les « Atelier des plantations #6 et #7 » ont pris la forme de journées à la croisée des deux projets menés simultanément dans le village : l'aménagement des espaces communaux et la plantation des frontages. C'est à la mairie que le **collectif il y a**, les élus et les habitants se sont rejoins pour échanger sur les propositions du précis d'aménagement, les réajuster et définir des projets concrets pour chacun des trois espaces communaux. Puis, sur le terrain, plusieurs chantiers collectifs ont permis de mettre en œuvre les projets esquissés par les habitants.

Blog des plantations

Le **collectif il y a** a créé un site internet permettant de consulter les actualités du projet, les bilans des ateliers passés, et les trois précis.



<https://ateliersdesplantations.jimdo.com/>

De la voie circulée à la rue habitée

Conférence



Cédric Ansart est paysagiste et urbaniste. Chargé d'études sur les espaces publics et l'aménagement urbain au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), il s'intéresse à la conception des espaces publics ordinaires et notamment à la relation entre qualité spatiale, développement des modes actifs et appropriation des espaces. Il a notamment collaboré avec Nicolas Soulier, architecte urbaniste, auteur de « Reconquérir les rues », pour l'élaboration d'une fiche technique à destination des élus.



De la voie circulée à la rue habitée

La rue est bien plus qu'un espace de circulation. C'est le lieu de la vie locale, un lieu habité. En général, la circulation focalise l'attention du concepteur, du gestionnaire ou du propriétaire de la voie. Pour autant, la place à accorder aux riverains est capitale car, sans elle, un des besoins et des usages à satisfaire. En outre, la place à accorder aux riverains peut être décisive pour favoriser la qualité et l'ambiance d'une rue. Cette fiche a pour objet les rues résidentielles et les rues à faible trafic où la vie locale a besoin de se développer. Elle présente des expériences de collectivités qui se sont appuyées sur la contribution des riverains pour développer un espace à leur usage - le frontage - contribuant à développer les conditions favorables à l'expression de la vie locale, à l'apaisement de la circulation et à l'image de la rue.



Fiche n° 07 - Septembre 2015

Collection | Expériences et pratiques

Source : voirie.cerema.fr

Certu



Cerema

De la voie circulée à la rue habitée - Fiche technique

« La rue est bien plus qu'un espace de circulation. C'est le lieu de la vie locale, un lieu habité. En général, la circulation focalise l'attention du concepteur, du gestionnaire ou du propriétaire de la voie. Pour autant, la place à accorder aux riverains est capitale car, eux aussi, ont des besoins et des usages à satisfaire. En outre, le rôle des riverains peut être décisif pour favoriser la qualité et l'ambiance d'une rue. Cette fiche a pour sujet les rues résidentielles et les rues à faible trafic là où la vie locale a besoin de se développer. Elle présente des expériences de collectivités qui se sont appuyées sur la contribution des riverains pour développer un espace à leur usage - le frontage - contribuant à développer les conditions favorables à l'expression de la vie locale, à l'apaisement de la circulation et à l'image de la rue. »



Nicolas Soulier

Son ouvrage a inspiré le travail de nombreux professionnels, notamment le **collectif il y a** à Beurey-Bauguay. Le CAUE a pu bénéficier de ses compétences et de ses retours d'expérience lors d'une formation aux jardins de Chaumont-sur-Loire.

« La part des plantes - jardiner en public.

Pour tempérer les conflits et permettre les partages dans les rues, on constate que les plantes sont des alliées incomparables. Elles interposent dans nos existences quotidiennes leur rythme, leur fertilité et leur présence calme et vivante. Elles nous aident et introduisent un élément d'un autre ordre au sein de la rue l'ordre des processus spontanés de la nature. Notre habitat est aussi leur habitat. Pourquoi interpose-t-on un jardin entre la façade et la voie ? En anglais ou en allemand, le seul mot disponible pour frontage est « jardin de devant » (frontgarden / vorgarten) : signe qu'il est difficile d'imaginer se passer du pouvoir des plantes en bordure des rues, et de ne pas voir dans les frontages d'une manière ou d'une autre des jardins.

Beaucoup de rues se passent des plantes, d'arbres, et de jardins riverains. La vie sociale informelle spontanée y prospère sans en avoir besoin. Mais quand la situation est difficile, quand la vie de la rue est stérilisée, jardiner en public son frontage peut devenir un enjeu stratégique. »





Municipalité et bénévoles, mains dans la terre

Missery

Missery

Petit village (105 habitants) du haut Auxois situé dans la vallée du Serein, aux confins sud de l'arrondissement de Montbard, Missery est un village rue engagé dans la valorisation paysagère depuis 1987. Celle-ci a débuté par la plantation d'arbres et arbustes, la tonte soignée des accotements enherbés, puis l'implantation de vivaces.

Pour l'an 2000, la commune a reçu 2000 narcisses, ce qui a nécessité la création d'une équipe de bénévoles, qui s'est ensuite investie pour concourir à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » : 1^{ère} fleur en 2005, 2^{ème} en 2007 puis 3^{ème} en 2011.

Parallèlement, la commune a réalisé un assainissement collectif avec épuration sur lits de sable plantés de roseaux, l'enfouissement de tous les réseaux et la peinture des pieds de panneaux directionnels.

Elle a aussi participé à l'opération «couleurs locales» initiée par le CAUE de Côte-d'Or pour les bâtiments communaux et les particuliers qui le souhaitent. Elle a eu recours aussi à l'association d'insertion « Sentiers » pour la création et la construction de deux murets le long du ruisseau et devant le cimetière (en cours).



L'équipe de bénévoles est actuellement composée d'une douzaine de personnes, sans association, par cooptation et intérêt pour le fleurissement. En principe, ils se réunissent le vendredi matin mais à l'usage, chacun intervient quand il a du temps dans un secteur choisi. Pour les gros travaux, la municipalité fait appel à tout le monde. Une fois par an, l'équipe de bénévoles visite une ville fleurie avec un bon repas.

La solidité de l'équipe tient à l'amour des fleurs et à la place entière de chacun. Une profonde amitié s'est même installée au fil des années.



- Église XII^e siècle
- Chapelle XVIII^e siècle
- Château XIV^e siècle modifié au XVIII^e siècle
- Sentier de randonnée « le tour de la Montagne de Missery »
13 km, environ 3 h, inscrit au PDIPR
- Fabrique théâtrale « Cité du Verbe »
grange réhabilitée par l'Atelier Correia



Le bénévole

Il est grand, il est petit, il est gros, il est maigre, il est jeune, il est âgé, il est homme, il est femme, il est garçon, il est fille, il est blanc, il est de couleur, il est français, il est étranger, il est..., il est...

C'est un être qui ne cherche pas les honneurs, ni l'argent, ni les récompenses mais il a une passion dans quelques domaines que ce soit et il aime la faire connaître et la partager pour le plus grand bien de son entourage. Il ne compte pas son temps ni sa peine, il ne compte pas ce qu'il fait avec ce que font les autres (d'ailleurs il fait ce qu'il veut quand il veut), il est tout simplement généreux, sociable et il trouve un certain bonheur dans sa participation aux réalisations communes qui font que la vie est agréable pour tout le monde.

La France, et par conséquent notre commune, compte une légion de bénévoles. Il suffit de regarder le nombre d'associations où le bénévolat règne. Ce tissu associatif est une véritable richesse. Supprimons le bénévole et nous verrons combien il manquera. Il est vrai que tant qu'il existe, comme la liberté, cela paraît normal. Mais qu'il vienne à manquer et nous commencerons à comprendre quelle était l'immensité de sa place.

Il est vrai qu'il est un peu à contre courant de l'évolution de notre société où l'homme devient de plus en plus égoïste, personnel, n'assumant plus sa propre responsabilité. À ce titre d'ailleurs, il devient suspect.

Mais c'est lui qui a raison et qu'il trouve ici l'expression de toute notre gratitude et de tous nos remerciements. Vive le bénévole !

Jean-Claude Nevers
Maire de Missery
2 octobre 2018





Vers le label « Village - Jardin remarquable »

Arrans

Dans les traces de **Chédigny**,  Arrans ambitionne de devenir le deuxième village labellisé « Jardin remarquable », label attribué par la DRAC. Depuis 2014, les élus, les habitants du village et les membres de l'association « Arrans, un village-jardin » ont comme objectif de transformer la commune en un véritable jardin de rue et d'attirer ainsi davantage de touristes, de nouveaux résidents et d'entrepreneurs.

La naissance du projet en 2014

Lors du démarrage du projet, afin de convaincre habitants, partenaires, mécènes, ... l'association avait mis au point un dossier illustré comme support de documentation. Le texte ci-après en est issu.

Arrans, présentation

Arrans est un village de 72 habitants et 5 résidences secondaires, situé à 10 km de Montbard sous préfecture et donc à 10 km de la gare TGV qui relie Montbard à Paris. L'internet est à haut débit, ce qui permet le télétravail.

Arrans s'est beaucoup rajeuni ces dernières années avec l'installation de 6 jeunes couples avec enfants et de jeunes retraités.

Au niveau économique : des agriculteurs à la retraite, une entreprise de bâtiment, une EURL de communication / formation et prestations avec chevaux, un menuisier / apiculteur.

La population est à la retraite ou va travailler à Montbard ou à Paris.

La commune a une superficie de 10,52 ha au milieu des bois et des champs.

Ressources budgétaires :

recettes 156 000 € investissement 156 000 € fonctionnement

dépenses 212 000 € investissement 52 000 € fonctionnement

Arrans, avant

Arrans l'aride (texte d'Henri Viallet sur les origines d'Arrans)

« en latin Arens : aride desséché... cela s'applique à merveille à l'endroit : une étendue complètement dépourvue d'eau, régulièrement balayée par les vents, une terre d'où émergent de tonnes de pierrailles... »

Les habitants sont les « gueules sèches »

« Tout le monde sait ici que la violence des vents dessèche la peau, les cheveux, le gosier. En quelques heures, le sol détrempé par plusieurs jours de pluie redevient sec comme s'il n'avait pas reçu d'eau. »



Arrans, aujourd'hui

Toujours des bois, des champs, des bêtes, de vraies saisons.

Un village rue, une mairie vétuste dans une ancienne école, une équipe municipale motivée et soudée.

Arrans, un village rue, un peu triste.

Ce que Arrans pourrait devenir demain

Arrans, demain

Un village jardin simple, utile, durable et beau.

Un produit touristique nouveau et de qualité pour le Montbardois.

Une destination pour les amateurs de nature.

Un village jardin, qui devient une destination touristique et valorise tout le village (comme Chédigny).

Un village jardin, simple, utile et même extraordinaire.

Un village jardin, simple, utile, durable et pédagogique.

Un village jardin, simple, utile, durable et beau.

Avec son arboretum dans son bois qui devient une halte sur le sentier de randonnée.

Avec sa nouvelle mairie moderne, conçue en accord avec le projet « Arrans, une histoire naturelle ».

Avec la création d'une « Fontaine céleste », près du cimetière, pour recueillir l'eau du ciel. « Arrans l'aride n'ayant pas d'eau », il est nécessaire d'être ingénieur... les usagers du cimetière pourront arroser leurs fleurs.

Un village jardin au cœur des bois où les visiteurs se verraient proposer des expos et des balades de reconnaissance des bêtes et des arbres.

Un village jardin entouré d'une grande variété d'arbres.

Nous n'allons pas nous contenter de fleurir le village.

Nous allons dévoiler /créer le patrimoine d'Arrans et le développer afin d'en faire une richesse durable susceptible de faire d'Arrans un village où l'hyper-ruralité est devenue un atout.



Village de Chédigny (Indre-et-Loire)

Pourquoi ?

Parce qu'une idée phare :

« un village jardin simple, utile, durable et beau »

qui correspond à la réalité d'un village, permet de concentrer les énergies, d'optimiser nos investissements, de rendre plus lisible la particularité du village.

Parce qu'un projet de village de ce type suscite plus d'aides car utile à tout un territoire en tant que produit touristique.

Nous faisons partie de l'hyper-ruralité et des zones de revitalisation rurale, mais nous croyons que la qualité attire la qualité et la beauté la beauté.

Notre projet développera notre village en le tirant vers le haut et suscitera des projets touristiques donc économiques : auberge, chambres d'hôtes, visites guidées, fêtes de vivaces, expos...

Aujourd'hui en 2018

Des plantations, des plantations, et des plantations...

Depuis 2014, la commune, l'association et les habitants ont planté et entretenu le village...une véritable transformation en seulement 4 années :

- environ 300 rosiers
- environ 2000 vivaces
- un verger conservatoire, 80 sujets (arbres et petits fruitiers) au cimetière et jardin de Charlotte
- le Dôme aux Roses, sur la place des Tilleuls

La réhabilitation de la mairie

Des fêtes, manifestations et un festival

Ateliers créatifs et journée de formations à la taille des rosiers.

Organisation d'un vide-grenier et d'une foire annuels.

Festival « À Fleurs d'écorses » organisé tous les ans depuis 2016 en septembre.

Le village est de plus en plus visité et connu pour sa démarche originale et exceptionnelle.

Des rencontres, un parrainage et des partenaires

La commune réalise régulièrement des voyages d'études à Chédigny. Alain Biard, président de l'association des Roses de Chédigny est devenu le « parrain » d'Arrans et se rend régulièrement dans le village pour apporter son expérience et animer des ateliers de formation (tailles, plantations,...).

La commune a sollicité la CAUE à plusieurs reprises (2014 et 2016) pour lui apporter des conseils sur l'ensemble de ses espaces publics mais aussi sur le bâtiment de la mairie : apporter un regard extérieur et transmettre des références.

Arrans s'est engagé dans le label « Villes et Villages Fleuris ». En 2015, la commune a reçu le trophée de la première participation.

La commune a noué des partenariats solides avec plusieurs pépinières : pépinières DIMA à Beire-le-Chatel (Côte-d'Or), pépinière Dorieux (Loire), le jardin d'Adoué (Meurthe-et-Moselle)...

Les élèves du lycée professionnel Eugène Guillaume de Montbard ont conçu et réalisé le Dôme aux Roses.

La commune a rencontré l'ONF dans le cadre de son projet d'arboretum.

De nombreux soutiens financiers : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de Communes, Lion's Club, ERDF, financement participatif et citoyen (Ulule) pour le Dôme de Roses...





Liens



Beurey-Bauguay

Blog des plantations

<https://ateliersdesplantations.jimdo.com>

Conférence

Fiche technique Cerema

De la voie circulée à la rue habitée

<http://www.ressources-caue.fr/Record.htm?record=19251323124910795059>

Nicolas Soulier

<http://nicolassoulier.net/>

Arrans

Chédigny, label « Village - Jardin remarquable »

http://voiriepour tous.cerema.fr/IMG/pdf/07_M_Louault_diaporama_C.pdf

Blog association Arrans, un village jardin

<http://arrans.over-blog.com/tag/projet%20%22jardin%20remarquable%22/>



Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

**INFORMER
SENSIBILISER
CONSEILLER
FORMER**

1 rue de Soissons
21000 Dijon
Tél. : 03 80 30 02 38
info@caue21.fr

www.caue21.fr

ASSOCIATION LOI 1977 SUR L'ARCHITECTURE